

CAS - 102 M
 C.P. - P.L. 124
 SERVICES DE GARDE

À qui de droit:

Bonjour je me nomme Manon St-Louis je suis R.S.G
 et je fais partie du cpe la fourmillière de mont-Laurier
 depuis 4 ans.

Ca me sécurise de faire partie d'un cpe, je sais que je
 peux toujours compter sur eux pour quoi que ce soit,
 je les connaît et je ne suis pas quelqu'un qui peut avoir confiance
 en des étrangers qui débarqueront chez nous dans mon lieu de
 travail qui est ma résidence privée. Ca ne m'intéresse pas.
 Si vous voulez tellement faire des coupures pourquoi ne pas
 hausser le tarif à payer par le parent ce serait beaucoup
 plus intelligent comme ça et je n'aurais pas l'impression d'être
 un numéro parmi tant d'autres ce qui risque d'arriver si ce
 projet de loi est adopté. J'espère que vous réfléchirez mi
 que ça car ça n'apportera pas du mieux mais les enfants seront
 laissés à des éducateurs sans surveillance car ce n'est pas un
 bureau coordonateur quelconque qui réussira à tout faire ça.

merci beaucoup.

Mes salutations les plus sincères

Manon St-Louis
 R.S.G en milieu familiale
 CPE la fourmillière.